

Liège : Pont des Arches

Jean-Marc LÉOTARD, Patrick HOFFSUMMER, David HOUBRECHTS

En automne 1995, d'importants travaux de voirie ont affecté la rive gauche de la Meuse liégeoise à hauteur de l'actuel Pont des Arches. Les quelques mètres repris à cet endroit sur le cours du fleuve recelaient un ensemble de pieux circulaires en chêne pourvus de sabots métalliques. L'analyse dendrochronologique permet de situer leur abattage durant l'hiver 1654-1655.

Ces pieux semblent correspondre à une phase d'aménagement du pont bien connue et abondamment commentée par Théodore Gobert (GOBERT Th., 1977. *Liège à travers les âges. Les rues de Liège*, t. 9, nouvelle édition du texte intégral de 1924-1929, Bruxelles, Culture et Civilisation, p. 425-457). D'après celui-

ci, après de multiples avatars, le projet final de reconstruction de l'ouvrage fut approuvé par Maximilien-Henri de Bavière le 27 octobre 1654. Une société fut constituée le 23 janvier suivant et, «le 16 février 1655, on prit des dispositions propres à activer les opérations. Le bailli d'Amercœur eut à envoyer vingt-cinq hommes à la corvée pour le pilotage; grand nombre de Liégeois leur fut adjoints» (GOBERT, 1977, p. 444). Les travaux de maçonnerie commencèrent au mois de mai de l'année suivante. L'inauguration eut lieu le 21 juillet 1657, mais les travaux se poursuivirent jusqu'au mois de novembre. Ce pont sera démoli en 1859 et reconstruit suivant le tracé actuel. ■ 1995

Raeren : sauvetage archéologique à la rue Heck

Bernard LAMBOTTE et Brigitte NEURAY

A la demande du Service des Fouilles de la Direction de Liège, du Ministère de la Région wallonne, l'ASBL Association pour la Promotion de l'Archéologie de Stavelot et de sa Région a procédé du 19 novembre au 3 décembre 1996 à un sauvetage archéologique rue Heck à Raeren (parc. cad.: Raeren, 1^{re} Div., Sect. D, 4^e feuille, le long de la parcelle 18^e; coord. Lambert : 273,630 est/153,685 nord).

Lors de la pose d'égouts pour de nouvelles constructions, des grès provenant de rejets de four sont retrouvés en grand nombre. L'administration communale en

avertit le Service des Fouilles qui sollicite l'intervention de l'APASR.

La tranchée a déjà détruit les couches archéologiques sur environ dix mètres. La suite de la tranchée est fouillée en un mois grâce à l'embauche de deux ouvriers ACS (régie fouilles). Plusieurs pillages sont à déplorer avant et pendant l'intervention archéologique. Plainte a été déposée.

Aucun four n'a été repéré. Seules des couches de rejets ont pu être étudiées.

Le très nombreux matériel doit encore être nettoyé et classé avant remise au Musée de Raeren. ■ 1996